

1. Données pour les plans de fumure

Valeur A : 160 u

Pluviométrie : à un niveau beaucoup plus élevé que les années passées

Stations météo	Pluies du 01/10 au 31/12/19	Moyennes janvier - février	Pluies à prendre pour le PPF
Albi	326	120	450
Lavaur	248	100	350
Puycelci	315	120	450
Tanus	412	140	550
Montredon	480	220	700

Plusieurs retours d'agriculteurs indiquent notamment des valeurs plus élevées sur le Lauragais : n'hésitez pas à prendre vos propres relevés.

2. Sur quelle parcelle et quand faire le reliquat ?

2.1. Parcelle pour des prélèvements de fin janvier / février

Culture 2020 : priorité aux parcelles semées en céréales

Précédent :

1. Parcelles avec un couvert végétal d'été avant la céréale
2. Récoltes 2019 en semences (potagères, fourragères, maïs)
3. Récoltes 2019 en légumineuses, prairies, ail, melon ...
4. Parcelles avec apport régulier de fumier / lisier

Si vous n'avez pas ces précédents, vous pouvez bien sûr choisir un précédent plus classique (tournesol, maïs ...).

Remarque : si vous avez fait un prélèvement en décembre, il vous donne une indication de l'azote disponible pour le tallage mais n'est pas pertinent pour le bilan azoté.

Si vous faites un apport avant le passage du préleveur : pensez à laisser une zone non fertilisée (ou à minima notez sur la fiche de renseignements la date et la quantité d'azote).

2.2. Prélèvements de printemps

Pour les cultures d'été, le prélèvement devra être fait au plus près du semis (ex début avril).

3. Conseils d'apport

Je vous invite à lire le vigi céréales que vous avez reçu dans la newsletter des conseillers Grandes cultures de la Chambre d'agriculture.

CONSTAT (SOURCE ARVALIS) :

- La pluviométrie importante depuis le semis engendre une forte lixiviation de l'azote présent dans le sol.
- L'azote est très majoritairement dans l'horizon **30-60 cm**.
- Le besoin en azote pour le tallage y compris l'azote du sol, se situe autour de 60u.

A retenir : les années passent et ne se ressemblent pas, de nombreuses parcelles devraient valoriser cette année un apport entre 20 et 40u d'azote au tallage selon les situations.

Conseil d'apport

Date de semis	Octobre / novembre	Décembre	janvier
Stades	Tallage	1 à 3 feuilles	Levée
Pluies entre 350 et 450 mm	Impasse tallage : Précédent Maïs dry 40q avec 120U ou légumineuses (hors soja), retournement de prairies sur sol argileux	30 à 40 u (100 – 150 kg/ha de 18-46 par exemple)	Trop tôt
	20 à 30 u sinon		
Pluies > 450 mm	40 u sauf précédents légumineuses (hors soja)		

Pour les parcelles avec des apports fréquents de fumier (ex 20 à 30 T tous les ans), l'apport tallage ne doit pas être nécessaire.